



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 octobre 2021

PRESENTS: MM. MUFFAT SOPHIE, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, CAVET Carole, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET Francis, RAMEL Benoit, VALDENNAIRE Bernard, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

SECRETAIRE DE SÉANCE: VALDENNAIRE Bernard.

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Septembre 2021 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. TARIFS COMMUNAUX

Le conseil municipal procède au vote des tarifs communaux pour l'année 2022.

Les tarifs suivants sont approuvés à l'unanimité :

Locations appartements et boutiques

		2022
APPARTEMENTS	LE CONTAT	500,00
	LE CROTTET	500,00
	J3/J4	520,00
	J5	420,00
	I8	420,00
	LE BARANCLY	500,00
BOUTIQUES	J1	455,00
	J2	340,00
	J3	455,00

Location engin communal - tarif horaire

	2022
Avec chauffeur / tarif horaire	90,00
Chauffeur bus / tarif horaire	60,00

Columbarium

	2022
Concession place 30 ans	600,00

Ecole

	2021-2022
Tarif repas	6,70
Tarif repas	6,20
Tarif horaire périscolaire	3,50

3. TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal procède au vote des tarifs pour l'eau et l'assainissement pour l'année 2022.
Les tarifs suivants sont approuvés à l'unanimité :

EAU	
	2022*
Abonnement par unité de logement	60,00 €
Abonnement hôtel par tranche de 100 m ² de SHON	60,00 €
Structure locative à partir de 10 personnes (3 unités de logements)	180,00 €
Consommation	1,15 €
Frais de pose de la prise en charge	600,00 €

**Soit consommation de l'année 2022 facturée en 2023*

ASSAINISSEMENT

	2022
La valeur de l'unité de base	2500,00
soit 1/2 unité de base	1250,00
soit 1/4 unité de base	625,00

Redevance	2022
Abonnement par unité de logement	15,50
Abonnement hôtel par tranche de 100 m ² de SHON	15,50
Consommation au m ³	0,51

4. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Le conseil municipal procède à l'attribution des subventions de fonctionnement :
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

	2021
A.D.O.T.	
Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains	100,00
APE COLLEGE DE SAINT JEAN D'AULPS	150,00
APEI THONON ET CHABLAIS	100,00
SECOURS CATHOLIQUE HTE-SAVOIE	100,00
SOCIETE ECONOMIE ALPESTRE (SEA) 74	60,00
LA RUCHE MORZINE	180,00
+ subvention exceptionnelle à Vadim DRUELLE	500,00

5. VENTE ET ACHAT DE TERRAIN

- Vente: Les réseaux de raccordement à l'assainissement devant passer sur les terrains de M. Pasquier et de M. Baud, tous deux propriétaires riverains du délaissé de voirie situé à proximité de la Route de la Fruitière, il est décidé de fixer le prix à 120 €/m² (et non pas 200 € prévu lors du conseil précédent).
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Achat :** Monsieur Jean François GEROUDET propose à la commune la vente de ses parcelles d'une superficie totale de 9 336 m² à l'euro symbolique. Les frais de notaire sont à la charge de la commune.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

6. URBANISME : ARRET DU PLUi-H

Le Conseil Communautaire a procédé à un nouvel arrêt du PLUi-H le 14 septembre dernier.

Aujourd'hui, le Conseil Municipal doit donner son avis sur ce PLUi-H arrêté.

Lors du prochain conseil, le Conseil Municipal prendra une délibération pour faire part de ses observations.

Cette délibération est approuvée avec 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Il est rappelé qu'une réunion publique pour répondre aux questions sur le devenir du territoire ainsi que sur la procédure d'enquête publique à venir est organisée par la CCHC le vendredi 22 octobre à 19h au Palais des Sports de Morzine.

7. URBANISME : EXAMEN DES DOSSIERS EN COURS

PC M GRIETENS	Rte du Bois à Bâtard	Chalet	Refusé le 8/10/21
PC Sté WESTI	Le Couard	Rénovation ferme	Accordé le 21/09/21
PC M MANDELL	Le Couard	Chalet	En cours d'instruction
PC M TISSOT Théo	Route des Bouts	Construction chalet	En cours d'instruction
PC Sté HR LUXIMMO	Route du Plan	Construction 4 chalets	En cours d'instruction
PC SCCV LE PLAN DAMONT	Rte des Etovés	Construction chalet	En cours d'instruction
DP M HUGHES	Rte de la Mériver	Velux et agrandissement baie	Accordé le 07/10/21
DP Commune	Chemin des Praz	Création réservoir eau potable	En cours d'instruction

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1. Attribution des droits de mutation

Madame le Maire informe que l'attribution des droits de mutation pour 2021 s'élèvent à 90 450 €.

8.2. Crédits scolaires

Les crédits scolaires alloués à l'école maternelle pour l'année 2021-2022 sont de 1 500 € (identique à l'année 2020-2021).

8.3. Implantation d'une antenne GSM

Madame le Maire a été sollicitée par SFR et Bouygues pour l'implantation d'une antenne 5G au lieu-dit « Champs Delache » (au-dessus du transformateur) pour contribuer à la suppression des zones blanches. Le loyer annuel pour la mise à disposition du terrain est de 3 000 € annuel.

Cette décision est rejetée à l'unanimité.

8.4. Travaux sur les cloches de l'Eglise

Madame le Maire informe du besoin de réparer le moteur de volée (qui permet de balancer les cloches à l'amplitude désirée) et remplacer les battants des cloches de l'Eglise qui sont usagées.

Les travaux s'élèvent à 6 000 €.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

8.5. Repas des anciens

Au vu de la situation sanitaire, le conseil souhaite renouveler la distribution de paniers garnis pour cette année.

8.6. Déneigement des voies privées

La Commune déneige des voies privées pour la plupart gracieusement ou moyennant une petite participation financière. L'exigence de certains propriétaires de voies privées déneigées par la commune l'hiver dernier a conduit le conseil municipal à réfléchir sur cette pratique.

Considérant que le déneigement de ces voies devrait donner lieu à une redevance pour services rendus et que les contraintes de personnel ne permettent plus d'assurer ce service, il est proposé de ne plus assurer le déneigement de ces voies.

Cette décision est approuvée avec 7 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

8.7. Travaux zone rouge

Des aménagements au lieudit « La Côte d'Arbroz », qui se situent en zone rouge, ont été constatés. Une vérification entre la réglementation et les aménagements va être effectuée.

8.8. Jeux extérieurs pour enfants

Les jeux sur la plateforme derrière la mairie ont été installés. Ces jeux ne sont pas encore accessibles au public. En effet, afin d'assurer la sécurité des enfants et éviter l'accès aux animaux, des barrières doivent encore être posées.

8.9. Marché de Noël

Le conseil municipal valide la proposition de Mme GODWIN et Mme DE DOMPSURE d'organiser un marché de Noël au centre du village dimanche 21 novembre de 14h à 20h.

8.10. Commémoration du Tricentenaire de la séparation de La Côte et des Gets

Les conseillers et bénévoles des communes de La Côte d'Arbroz et des Gets travaillent afin d'organiser une journée pour commémorer le tricentenaire de la séparation de notre Commune et des Gets.

La commémoration se tiendra tout au long de la journée du samedi 23 avril 2022.

Prochain conseil municipal : **Lundi 15 novembre 2021 à 19h00.**

Madame la maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22H00.

Le Maire,
Sophie MUFFAT

